

**Arrêté n°2025-14 du 17 août 2025 portant sur la composition des jurys d'années – ITII –
Elèves de troisième année – spécialité mécanique et spécialité microtechniques et design.
Session de rattrapage
Année universitaire 2024-2025**

LE DIRECTEUR

Vu le code de l'éducation et ses L.712-2 et L. 613-1 ;
Vu le décret n°2018-285 du 18 avril 2018 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (SUPMICROTECH) ;
Vu l'arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche en date du 8 janvier 2024 portant nomination de Pascal VAIRAC comme directeur de l'Ecole nationale de mécanique et des microtechniques (SUPMICROTECH) ;
Vu la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur ;
Vu le règlement des études FISA 2024-2025 de l'Ecole nationale de mécanique et des microtechniques (SUPMICROTECH) et notamment les articles 2 et 3 du Titre V ;

ARRETE

Article 1 : Date des jurys

Les jurys des ITII pour l'année universitaire 2024/2025 – session de rattrapage - se réuniront le :

Vendredi 29 août 2025 – Salle Galilée – à partir de 09h00

Article 2 : Composition du jury

Des jurys d'année (3^{ème} année Mécanique et 3^{ème} année Microtechniques et Design) et sont constitués pour la formation par apprentissage.

Le directeur de SUPMICROTECH préside le jury. Il peut désigner une personne pour le représenter et qui a compétence pour prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement du jury.

Pour la formation microtechniques et Design – 3-ème année (09h00 à 09h15) :

- Sylvie MOUGEL - directrice des formations ITII
- Marie-Hélène SMEDLEY – enseignante ITII
- Philippe STEMFLE – professeur des universités – SUPMICROTECH
- Fabrice STHAL - professeur des universités – SUPMICROTECH
- Pascal VAIRAC – – professeur des universités - directeur de SUPMICROTECH – **président du jury**
- Firmin VARESCON – professeur agrégé - coordinateur aux formations - SUPMICROTECH
- Christophe VARNIER – – maître de conférences - directeur adjoint à la formation et à la vie étudiante - SUPMICROTECH

Pour la Formation Mécanique – 3 -ème année (11h15 à 11h30) :

- Stéphane GAUTHIER – professeur certifié SUPMICROTECH
- Sylvie MOUGEL - directrice des formations ITII
- Marie-Hélène SMEDLEY – enseignante ITII
- Pascal VAIRAC – – professeur des universités - directeur de SUPMICROTECH – **président du jury**
- Firmin VARESCON – professeur agrégé - coordinateur aux formations - SUPMICROTECH
Christophe VARNIER – – maître de conférences - directeur adjoint à la formation et à la vie étudiante – SUPMICROTECH

Si besoin, le jury peut entendre les membres de l'équipe pédagogique ayant participé aux enseignements.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision, de sa transmission à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, rectrice de l'académie de Besançon, chancelière des universités ainsi que de sa publication sur les sites internet et intranet de SUPMICROTECH.

A Besançon, le 17 août 2025

Le Directeur de SUPMICROTECH



Pascal VAIRAC